

Mélangeur d'émulsion Mini-Jetmix

Mode d'emploi



Validité du mode d'emploi

Mélangeur d'émulsion Blaser Swisslube Mini-Jetmix UE

Art. Nr. 09264-01-0000

Mélangeur d'émulsion Blaser Swisslube Mini-Jetmix États-Unis

Art. Nr. 09264-03-0000

Nom de la documentation: Mode_d_emploi_Mini-Jetmix_fr

Version: 01

Date: 12.11.2024

N°art.: 0017518

Language: Français

(Remarque: le mode d'emploi Mini-Jetmix est rédigé en allemand. En cas de contradictions, la version allemande du mode d'emploi prévaut sur les autres versions linguistiques.)

Confirmation

Par la présente, nous confirmons, en tant que client final, que nous avons lu et compris ce mode d'emploi et que nous avons donné les instructions à toutes les personnes qui travaillent avec le dispositif décrit ci-après:

Cachet de l'entreprise:

Lieu et date:

Signature:

Ce mode d'emploi a pour but de faciliter la familiarisation avec le Mini-Jetmix et ses accessoires et de les utiliser conformément à leur destination.

Le mode d'emploi contient des informations importantes pour une utilisation sûre, appropriée et économique du Mini-Jetmix. Leur respect permet d'éviter les risques, de réduire les coûts de réparation et les temps d'arrêt et d'augmenter la durée de vie du Mini-Jetmix. La présente notice d'utilisation fait partie intégrante du Mini-Jetmix et doit être remise avec celui-ci en cas de revente.

Le mode d'emploi doit être lu et utilisé par toute personne chargée de travailler avec le Mini-Jetmix, par exemple, lors de

- L'utilisation, y compris la préparation, le dépannage, l'entretien, l'élimination des matières consommables et auxiliaires
- L'entretien (maintenance, inspection, remise en l'état) et/ou
- Le transport et le stockage

Outre le mode d'emploi et les règles obligatoires de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le lieu d'utilisation, il convient également de respecter les règles techniques professionnelles reconnues pour un travail en toute sécurité et dans les règles de l'art.

Droit d'auteur

Blaser Swissslube AG reste titulaire du droit d'auteur du présent mode d'emploi. Toute reproduction, traduction ou mise à disposition à des tiers de ce document est interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Les adresses mentionnées ci-dessous servent de contact.

Service commercial

Blaser Swissslube AG
Winterseistrasse 22
3415 Hasle-Rüegsau / Suisse

Tél. +41 (0) 34 460 01 01

E-Mail: contact@blaser.com

Web: www.blaser.com

Sommaire

1.	Sécurité	5
1.1	Consigne de sécurité de base	5
1.2	Risques liés à l'utilisation de l'appareil	5
1.3	Dispositifs de sécurité et de protection	5
1.4	Équipement de protection individuelle et mesures complémentaires	6
1.5	Utilisation conforme à la destination	6
1.6	Mauvaise utilisation	6
1.7	Pictogrammes de danger, d'obligation et d'information	7
1.8	Maintenance, entretien, dépannage	7
1.9	Garantie et responsabilité	7
2.	Description de l'appareil	8
2.1	Emploi prévu	8
2.2	Fonctionnement du Mini-Jetmix	8
2.3	Vue d'ensemble / éléments de commande	8
2.4	Marquage	9
2.5	Contenu de la livraison	9
2.6	Données techniques / fiche de cotes	10
3.	Emballage, transport et stockage	11
4.	Lieu de montage	12
5.	Définition des interfaces	13
6.	Première mise en service	14
7.	Exploitation	15
8.	Mise hors service temporaire	16
8.1	Interruption de courte durée	16
8.2	Interruption à long terme	16
9.	Dépannage	17
10.	Entretien, maintenance	18
10.1	Plan de maintenance	18
11.	Mise au rebut	19
12.	Pièce de rechange	20/21
13.	Déclaration de conformité CE	22

1. Sécurité

1.1 Consigne de sécurité de base

Le responsable de la sécurité de l'appareil doit veiller à ce que:

- Seul un personnel qualifié soit chargé de travailler sur l'appareil.
- Ces personnes aient toujours à disposition, entre autres, le mode d'emploi et les autres documents de la documentation du produit lors de tous les travaux, et soient tenues de respecter systématiquement ces documents.
- Il soit interdit au personnel non qualifié de travailler sur l'appareil.
- Les règles et les prescriptions de prévention des accidents applicables sur le lieu d'utilisation soient respectées, ainsi que les travaux d'entretien et de maintenance.

Seul un personnel qualifié qui, sur la base de sa formation, de son expérience et de son enseignement ainsi que de ses connaissances des normes, dispositions, prescriptions de prévention des accidents et conditions d'exploitation pertinentes, a été autorisé par le responsable de la sécurité de l'appareil à exécuter les activités respectivement requises et qui est en mesure de reconnaître et d'éviter les risques éventuels, est habilité à travailler sur l'appareil.

Les compétences du personnel pour le montage, la mise en service, l'utilisation, la préparation, la maintenance, le stockage et la remise en état sont clairement définies.

Le personnel en formation ne peut travailler sur l'installation que sous la surveillance d'un personnel qualifié.

Les consignes de sécurité et les exigences en matière de sécurité sont décrites sur les pages suivantes. Ces consignes de sécurité ont un caractère non exhaustif.

1.2 Risques liés à l'utilisation de l'appareil

La construction de l'appareil et des sous-ensembles est conforme à l'état de l'art et aux règles de sécurité reconnues. Néanmoins, leur utilisation ou leur manipulation non conforme peut présenter des risques pour l'utilisateur ou des tiers ou endommager l'installation ou d'autres biens matériels. L'appareil ne doit être utilisé que:

- Pour une utilisation conforme à sa destination.
- Dans un état irréprochable du point de vue de la sécurité. Les dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité doivent être immédiatement éliminés.

1.3 Dispositifs de sécurité et de protection

- Avant chaque mise en service de l'appareil, tous les dispositifs de protection doivent être installés correctement et être opérationnels.
- Les dispositifs de protection ne doivent être retirés qu'après l'arrêt et la condamnation de l'installation.
- Les éléments de commande doivent être librement accessibles.

1.4 Équipement de protection individuelle et mesures complémentaires

- Les équipements de protection individuelle nécessaires, spécifiques au pays, doivent être mis à disposition par l'exploitant.
- Tous les dispositifs de sécurité existants doivent être contrôlés régulièrement.

Il est recommandé de porter des gants et des lunettes de protection pour travailler sur l'appareil, car l'appareil est utilisé avec des lubrifiants réfrigérants et dans les ateliers mécaniques.



Utiliser une protection des mains et des yeux (conformément à la norme EN ISO 7010).

1.5 Utilisation conforme à la destination

L'appareil ne doit être utilisé que dans les conditions d'exploitation prévues. L'appareil doit être utilisé exclusivement pour le mélange de lubrifiants réfrigérants (émulsions).

Toute autre utilisation que le mélange d'émulsions est interdite. Pour de plus amples informations sur l'utilisation, voir le chapitre 2.1 de cette notice d'utilisation.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice d'utilisation est considérée comme non conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages résultant d'une utilisation non conforme. L'utilisation conforme comprend également le suivant:

- Le respect de toutes les consignes et de tous les avertissements dans cette notice d'utilisation.
- Le respect des travaux d'inspection et de maintenance.

1.6 Mauvaise utilisation

Le fabricant n'est pas responsable des dommages dus à une utilisation non conforme de l'appareil. Une utilisation non conforme comprend entre autres:

- L'utilisation pour le mélange d'autres fluides et à partir d'autres récipients.
- Le raccordement et le fonctionnement de l'appareil à d'autres sources d'énergie.
- Toute utilisation du mélangeur sur des êtres vivants.

1.7 Pictogrammes de danger, d'obligation et d'information

Dans ce mode d'emploi, tous les points importants pour la sécurité sont marqués d'un triangle d'avertissement qui, associé aux mots-clés « DANGER », « AVERTISSEMENT », « ATTENTION », représente un avertissement de dommages corporels. Un pictogramme sans triangle d'avertissement, accompagné du mot « REMARQUE », indique un avertissement concernant d'éventuels dommages matériels.



Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner la mort ou des blessures graves.



Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères ou moyennes.



Indique des situations qui ne sont pas liées à un risque de dommages corporels, mais qui pourraient endommager le produit ou un objet à proximité.

1.8 Maintenance, entretien, dépannage

- Les travaux de réglage et de maintenance prescrits selon le plan de maintenance doivent être réalisés dans les délais.
- Le personnel d'exploitation doit être informé avant les travaux de réglage et de maintenance.
- L'amenée d'eau doit être coupée et débranchée de l'appareil.
- Une protection contre l'amenée d'eau involontaire doit être prévue.
- Contrôler le bon serrage de tous les assemblages vissés et raccords.

Une fois les travaux terminés, tous les dispositifs de sécurité et toutes les fonctions opérationnelles doivent être contrôlés et documentés.

1.9 Garantie et responsabilité

Les droits de garantie et de responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels sont exclus s'ils sont dus à une ou plusieurs des causes suivantes:

- Utilisation du produit non conforme à sa destination.
- Travaux réalisés par des personnes non qualifiées.
- Transport, stockage, montage, mise en service, utilisation et maintenance du produit non conformes.
- Non-respect des consignes de la notice d'utilisation concernant la sécurité, le transport, le stockage, le montage, l'utilisation, la mise en service, la maintenance et la préparation du produit.
- Utilisation du produit avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de sécurité et de protection mal installés ou non fonctionnels.
- Modifications dans la construction du produit.
- Mauvaise surveillance des éléments de la machine soumis à l'usure.
- Réparations non conformes et utilisation de pièces de tiers.
- Catastrophes et cas de force majeure.

2. Description de l'appareil

2.1 Emploi prévu

Le Mini-Jetmix doit être utilisé exclusivement pour la préparation d'émulsion. Le Mini-Jetmix permet la préparation d'une émulsion homogène, finement dispersée. Une préparation correcte est essentielle pour que la stabilité de l'émulsion soit pleinement efficace.

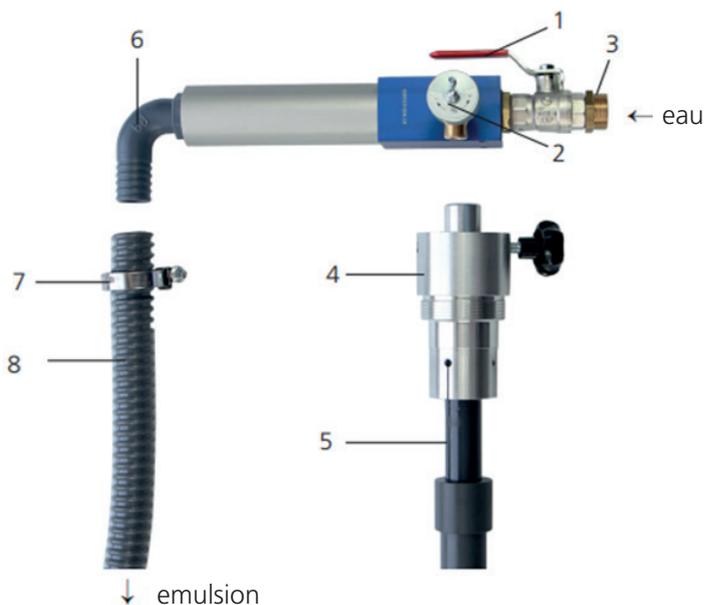


Toute autre utilisation de cette installation présente un risque de dommages corporels et matériels.

2.2 Fonctionnement du Mini-Jetmix

Le Mini-Jetmix est un mélangeur idéal d'émulsions. L'appareil est capable d'assurer une concentration constante du lubrifiant réfrigérant. Le flux d'eau aspire le concentré selon le principe de Venturi et le mélange. Grâce à la construction spéciale, les gouttelettes d'émulsion sont petites et l'émulsion est maintenue finement dispersée. Le Mini-Jetmix, avec un volume de mélange d'émulsion allant jusqu'à 960 l/h, est recommandé pour les petites machines individuelles.

2.3 Vue d'ensemble / éléments de commande

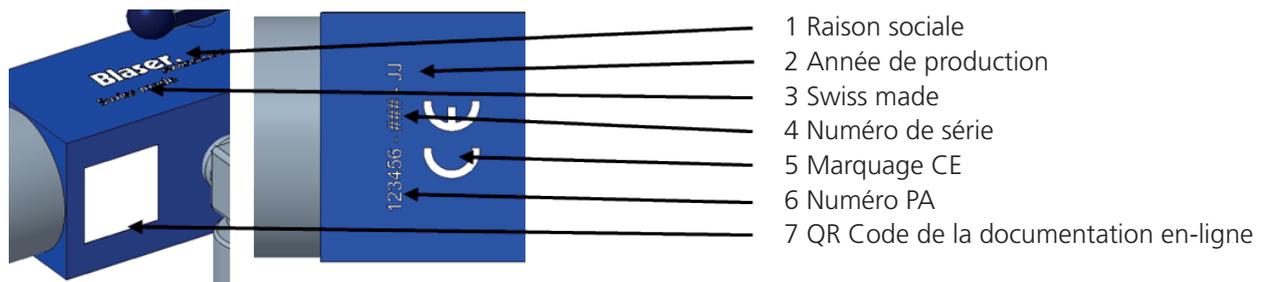


- 1 Robinet d'eau
- 2 Vanne de régulation de concentration
- 3 Raccord d'eau G3/4"
- 4 Adaptateur universel
- 5 Tube télescopique d'aspiration du concentré avec clapet anti-retour
- 6 Coude de 90°
- 7 Bride
- 8 Flexible

2.4 Marquage

Les marquages suivants sont apposés sur le Mini-Jetmix. Ils contiennent des informations importantes permettant l'identification précise de l'appareil.

Marquages:



REMARQUE

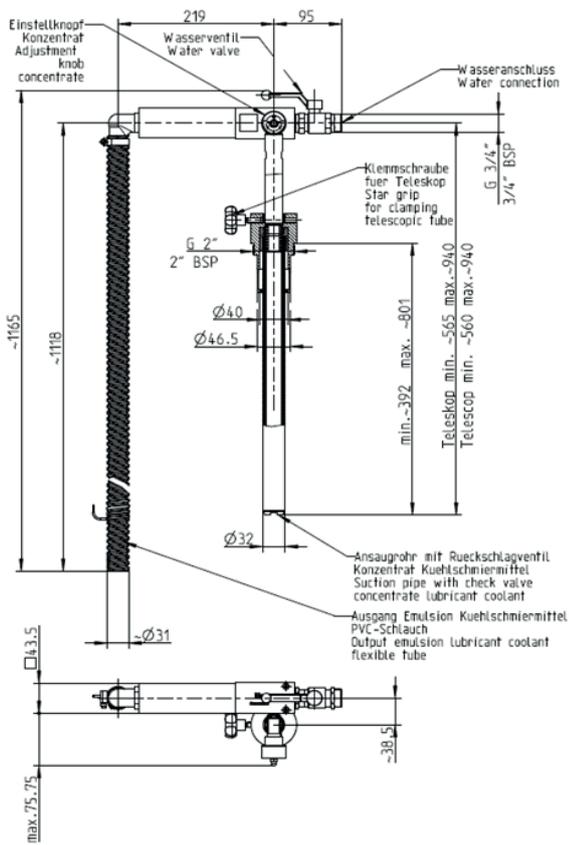
Toujours indiquer les données inscrites sur l'appareil pour toute commande de pièces de rechange et demande de support technique.

2.5 Contenu de la livraison

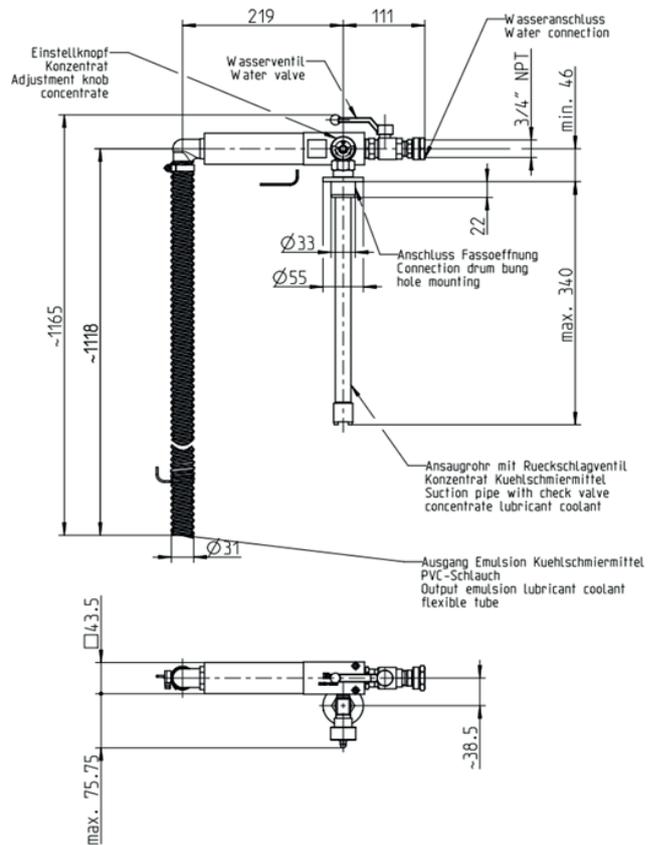
- 1 pc. mélangeur Mini-Jetmix
- 1 pc. flexible avec porte-tuyau et bride
- 1 pc. tube plongeur
- 1 pc. mode d'emploi
- 1 pc. emballage

2.6 Données techniques / fiche de cotes

Mini-Jetmix UE



Mini-Jetmix États-Unis



Désignation	Mélangeur Mini-Jetmix	Unité
Forme de construction	UE / États-Unis	-
Version	Montage sur fût	-
Plage de concentration d'émulsion	Env. 0.5 – 25	%
Pression d'eau nécessaire	2 - 6	bars (dynamique)
Rendement à une pression d'eau de 3 bars	960	l/h
Raccord d'eau	Filetage ext. G 3/4" / filetage int. 3/4" NPT	-
Matière du boîtier	Aluminium	-
Taille de fût	20 - 200	l
Poids	2.7	kg
Fluide utilisé	Fluides d'usage aqueux	-
Niveau d'émissions L _{pa}	< 70	dB (A)

3. Emballage, transport et stockage

Le produit est préparé par Blaser pour le transport vers sa première destination respective. L'unité d'emballage ne doit pas être soumise à une surcharge. L'emballage et son contenu doivent être protégés contre les effets de l'humidité. La température de transport comprise entre +5 °C et + 40 °C doit être respectée.

Si des dommages de transport sont découverts lors du contrôle à la réception, il faut procéder comme suit:

- Informer le livreur (transporteur, etc.)
- Dresser un procès-verbal des dommages
- Informer le fournisseur

Le stockage et l'entreposage intermédiaire dans un environnement agressif et humide ou à l'extérieur peuvent entraîner des dommages de corrosion ou autres.

4. Lieu de montage

Sur place, il convient de clarifier toutes les dispositions réglementaires et de s'assurer de leur respect. Les conditions du sol et de l'espace doivent être clarifiées avant le montage de l'appareil afin de garantir le fonctionnement en toute sécurité pour le personnel et l'appareil à long terme.

REMARQUE

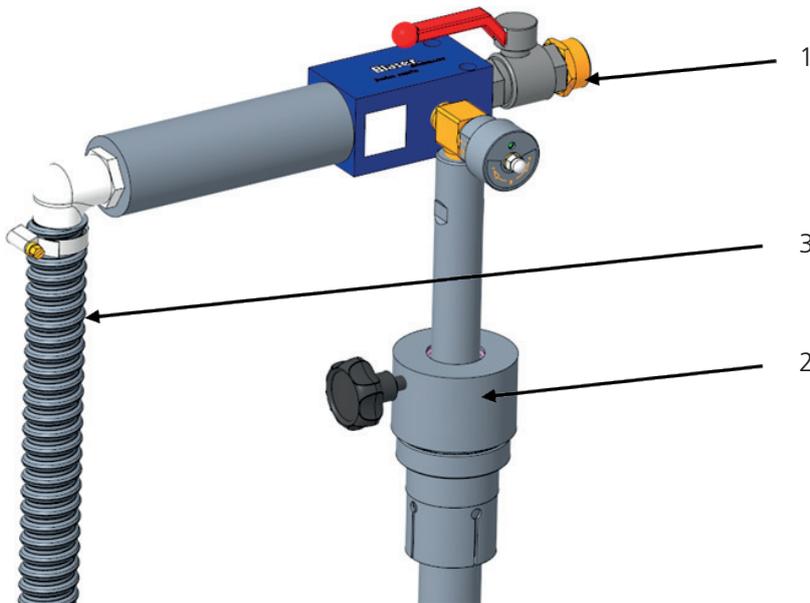
Il faut veiller à ce que le centre de gravité de l'appareil se trouve au-dessus du récipient de manière à ce que le dispositif ne bascule pas, même si le récipient est vide.



Le raccordement à la conduite d'eau et l'emplacement de l'appareil doivent être choisis de manière à éviter tout contact avec des appareils ou des raccords sous tension.

Le Mini-Jetmix a été construit pour fonctionner dans des locaux protégés des intempéries. L'utilisation et le stockage dans un environnement agressif, trop humide ou à l'extérieur peuvent entraîner des dommages pour lesquels le fabricant décline toute responsabilité. Les spécifications de raccordement et la mise en service sont décrites dans les chapitres suivants.

5. Définition des interfaces



1 Raccord d'eau

Utiliser un flexible haute pression avec manchon fileté tournant, filetage extérieur G 3/4" type UE ou filetage intérieur 3/4" NPT type États-Unis.

Le raccord d'eau ne doit pas présenter de fuite. Le raccord d'eau doit être protégé conformément aux prescriptions régionales, afin d'éviter de toute façon un retour de l'émulsion dans le réseau d'eau. En Europe, le raccord d'eau doit être protégé par un disconnecteur de type BA conformément à la norme EN 1717.

2 Tube plongeur avec adaptateur de fût

Le Mini-Jetmix UE est livré avec un tube télescopique et un adaptateur de fût universel.

Selon le récipient utilisé, l'adaptateur universel est vissé, enfiché, encliqueté ou mis en place sur le récipient.

Le Mini-Jetmix États-Unis est livré avec un tube plongeur en acier inoxydable et un adaptateur de fût simple. L'adaptateur est inséré avec le tube plongeur dans l'ouverture du récipient.

3 Sortie

Le flexible est fixé au coude avec la bride de tuyau. Le coude de 90° ne doit pas être retiré. Le flexible ne doit pas être diminué ou plié.

6. Première mise en service

- Avant la première mise en service, l'appareil doit être entièrement retiré de son emballage.
- Le tube télescopique doit être déployé en fonction de la taille du récipient.

REMARQUE

Il faut un peu de force pour déployer le tube télescopique. Tirer dans le sens axial uniquement pour ne pas endommager le tube. Une charge radiale trop importante peut entraîner une rupture du tube.



- Visser et serrer le tube télescopique/tube plongeur au niveau de la vanne de régulation.
- En utilisant la poignée-étoile positionner le Mini-Jetmix de manière à ce que le centre de gravité soit placé de telle sorte que le système soit stable même lorsque le récipient est vide.
- L'adaptateur universel peut être utilisé pour toutes les tailles de récipients Blaser. L'adaptateur est vissé, enfilé, enfiché ou encliqueté sur le récipient.

REMARQUE

L'adaptateur doit être solidement fixé, sinon le récipient ne sera pas correctement aéré.

- Raccorder le flexible d'eau avec le manchon fileté tournant. Le raccord d'eau ne doit pas présenter de fuite et doit être protégé conformément aux prescriptions régionales, afin d'éviter un retour de l'émulsion dans le réseau d'eau.



ATTENTION

En Europe, le raccord d'eau doit être protégé par un disconnecteur de type BA conformément à la norme EN 1717.

REMARQUE

Lors du travail avec le concentré et l'émulsion, il convient de respecter les renseignements et les consignes de sécurité des fabricants. Utiliser un équipement de protection individuelle selon les renseignements du fabricant.



Utiliser une protection des mains et des yeux (conformément à la norme EN ISO 7010).

7. 7. Exploitation

- Après le raccordement à la conduite d'eau et l'immersion du tube plongeur dans le récipient contenant le concentré, le robinet d'eau peut être ouvert. L'émulsion s'écoule du flexible.



Lors de l'ouverture et de la fermeture du robinet d'eau, veiller à ne pas se coincer la main entre le boîtier et le levier.

- La concentration souhaitée peut être réglée par la vanne de régulation entre env. 0,5 et 25 %. La concentration respective dépend de la viscosité du fluide d'usinage concentré, de la pression d'eau et de la température d'eau. La concentration doit être réglée au moyen d'un réfractomètre calibré.
- Après avoir produit la quantité d'émulsion souhaitée, fermer le robinet d'eau.



Pour éviter les coups de bélier sur le réseau d'eau, le robinet d'eau doit toujours être fermé lentement.

- Ensuite, ne pas laisser le flexible d'eau sous pression et déconnecter l'appareil de la conduite d'eau principale.



Utiliser une protection des mains et des yeux (conformément à la norme EN ISO 7010).

8. Mise hors service temporaire

8.1 Interruption de courte durée

Lorsque le Mini-Jetmix n'est pas utilisé, il convient d'attirer l'attention sur les points suivants:

- Fermer le robinet d'eau et débrancher l'appareil de la conduite d'eau principale.
- Réduire la pression résiduelle dans le système en ouvrant et en fermant le robinet d'eau.

8.2 Interruption à long terme

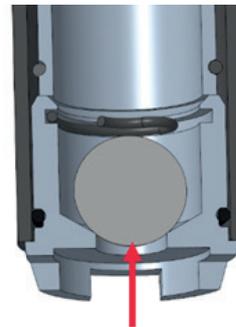
En cas de non-utilisation prolongée ou de maintenance du Mini-Jetmix, il convient d'attirer l'attention sur les points suivants:

- Fermer le robinet d'eau et débrancher l'appareil de la conduite d'eau principale.
- Réduire la pression résiduelle dans le système en ouvrant et en fermant le robinet d'eau.

REMARQUE

Veiller à ce que l'eau n'entre pas dans le récipient contenant le concentré. De l'eau dans le concentré entraîne une émulsion inverse et rend le concentré inutilisable.

- Retirer l'appareil et le tube télescopique/tube plongeur du récipient et le nettoyer avec un chiffon. Lorsque le tube télescopique/tube plongeur est retiré du récipient, du concentré se trouve dans le tube. Le clapet anti-retour empêche le concentré de couler. Pour éviter que le concentré ne s'écoule de manière incontrôlée, il faut le laisser sortir de manière contrôlée en repoussant la bille dans le clapet anti-retour.



ATTENTION

Risque d'accidents et risques pour l'environnement : Il ne faut pas renverser du concentré ni de l'émulsion. Le concentré et l'émulsion doivent être éliminés dans les règles de l'art (déchets spéciaux).

9. Dépannage



Toutes les interventions sur l'installation sont à effectuer uniquement lorsque celle-ci est à l'arrêt. L'alimentation d'eau doit être coupée et l'appareil débranché de l'alimentation.

Défaut	Cause/remède possible
Pression d'eau dynamique insuffisante (<2 bars)	Éliminer les rétrécissements dans la conduite d'alimentation. Ouvrir complètement le robinet. Contrôler les conditions de pression au niveau du raccord d'eau.
Vanne de régulation de concentration mise sur 0	Ouvrir la vanne de régulation de concentration.
Adaptateur universel pas solidement fixé au récipient	Positionner l'adaptateur universel correctement sur le récipient. Utiliser un récipient d'origine Blaser.
Récipient de concentré vide	Remplacement du récipient.
Tube télescopique/tube plongeur bouché	Nettoyer le tube pour permettre une aspiration correcte.
Aspiration d'air dans la zone d'aspiration de concentré	Contrôler les joints d'étanchéité et les remplacer si nécessaire. Déployer complètement le tube télescopique pour que celui-ci atteigne le fond du récipient.
Modification inadmissible de l'appareil (démontage, montage d'accessoires étrangers, altérations, etc.)	Déconstruire les modifications.



Utiliser une protection des mains et des yeux (conformément à la norme EN ISO 7010).

10. Entretien, maintenance

Le présent chapitre explique la manière dont l'installation doit être entretenue. L'aperçu contient des informations sur les éléments devant être maintenus et contrôlés et à quel moment.

REMARQUE

Ce chapitre ne donne pas d'informations sur la remise en état de l'appareil après un dommage. Ces travaux ne doivent être réalisés que par un spécialiste formé à cet effet ou par le service après-vente du fabricant.

10.1 Plan de maintenance

Les périodicités de maintenance se réfèrent à une exploitation sur la base d'une équipe. Selon le champ d'application ou en cas d'exploitation en plusieurs équipes, les travaux de maintenance doivent être effectués plus souvent. Il faut également tenir compte des influences supplémentaires comme la propreté de l'environnement de travail, par exemple.

QUAND	QUOI	COMMENT	QUI
chaque semaine	Nettoyer l'appareil	Avec un chiffon doux et un produit de nettoyage universel	Personnel qualifié de l'exploitant
chaque mois	Contrôler l'état des flexibles et des joints d'étanchéité	Contrôle visuel pour déceler des fuites	Personnel qualifié de l'exploitant



ATTENTION

Toutes les interventions sur l'appareil sont à effectuer uniquement lorsque celui-ci est à l'arrêt. L'alimentation d'eau doit être coupée et l'appareil débranché de l'alimentation.



ATTENTION

Risque d'accidents et risques pour l'environnement : Il ne faut pas renverser de concentré ni de l'émulsion. Le concentré et l'émulsion doivent être éliminés dans les règles de l'art (déchets spéciaux).

11. Mise au rebut



Toutes les interventions sur l'appareil sont à effectuer uniquement lorsque celui-ci est à l'arrêt. L'alimentation d'eau doit être coupée et l'appareil débranché de l'alimentation.

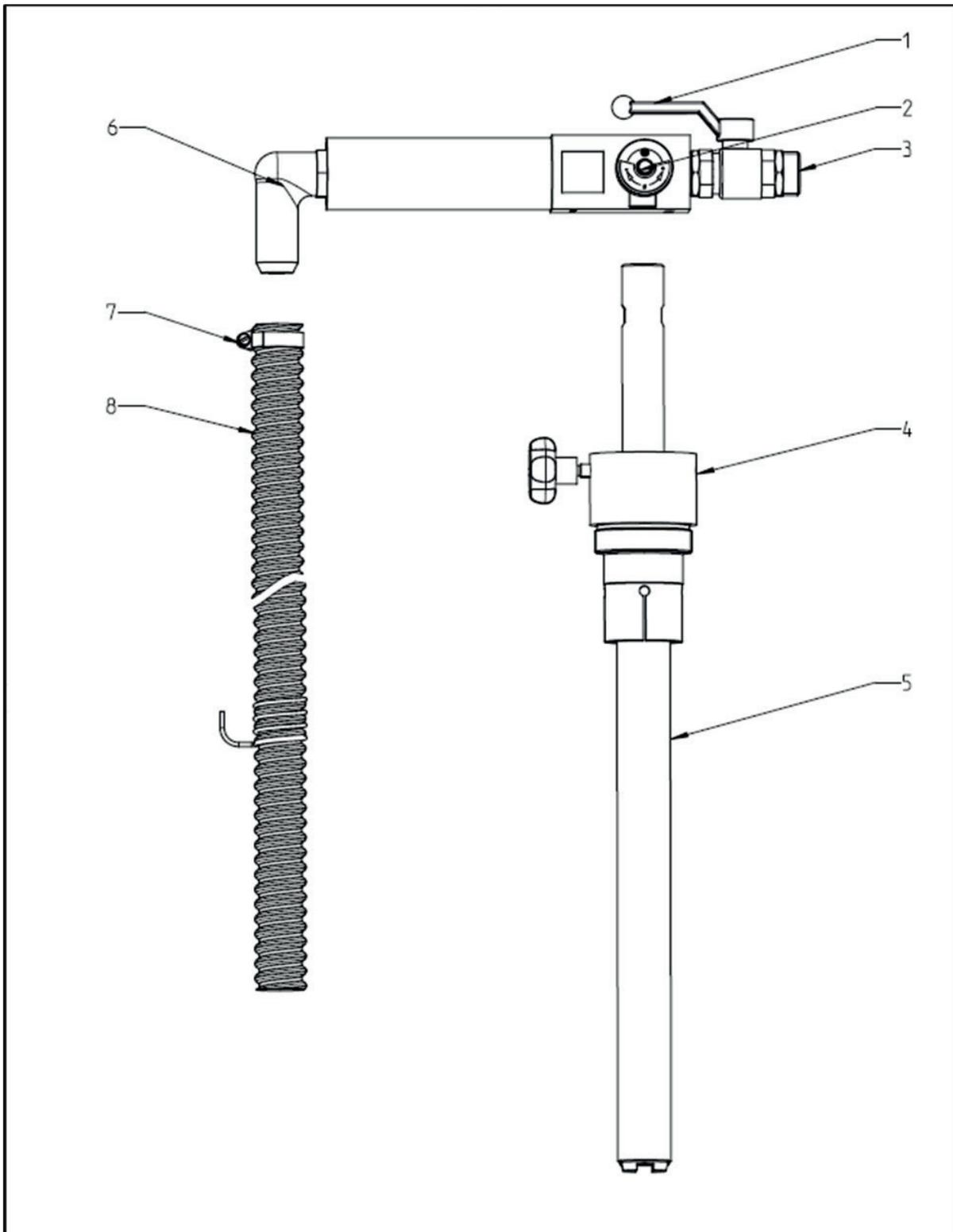
Les matières/liquides différents doivent être manipulés et éliminés selon les règles de l'art ainsi que séparément et conformément à la réglementation spécifique au pays.

Produit	Matière	Mise au rebut
Boîtier, barres, tubes, tube plongeur	Acier et aluminium	Séparation des métaux, mise au recyclage
Flexibles, joints d'étanchéité, etc.	Caoutchouc, matières plastiques	Séparation des matières, mise au recyclage
Tube télescopique	PVC	Séparation des métaux, mise au recyclage
Concentré, émulsion	conformément à la fiche de données de sécurité du fabricant	Respecter les instructions d'élimination indiquées par le fabricant du fluide d'usinage



Veiller à ne pas renverser de concentré ou d'émulsion. Prendre les mesures nécessaires à l'avance pour récupérer tout concentré déversé ou toute émulsion déversée.

12. Pièce de rechange



	Gez. & Gen.: Drawn & Appr.:	Datum / Date: 27.11.23	Vicium / Sign.: SCB	Index / Index: L 1	Aenderung / Change: CN0000524		
Blaser. SWISSLUBE		Benennung / Description: Mischgeraet Mini-Jetmix EU Liquid mixer Mini-Jetmix EU				Art.-Nr. / Art.-No.: 5635702	Z-Format / Size: A4
		Dok.-Art. / Type: Ersatzteilzeichnung				Zeichnungsnummer / Drawing number: E56357-02 _ L 1	
Modell / Model: S6357-02.ASSEM C-8		S. / P.: 3 / 4		Zustand / Status: Freigegeben			

Position	Article	Désignation	Info
1 & 3	09264-01-2300	Ensemble de réglage de rechange UE	
	09264-01-2400	Ensemble de réglage de rechange États-Unis	
2	09264-01-2000	Robinet d'équerre réglage fin R3/8 "	
4	09264-01-2100	Élément de serrage de rechange vers tube plongeur	pas pour États-Unis
4 & 5	09278-01-0000	Kit de tube plongeur télescopique	Y compris élément de serrage
6	09264-01-2600	Coude de rechange 3/4 "	
7 & 8	09264-01-2700	Kit de flexible de rechange	Y compris collier de serrage et crochet
	09264-01-2200	Kit de pièces de rechange buse	
	09264-01-2500	Boîtier de rechange	Pièce à usiner bleu

13. Déclaration de conformité CE

EG-Konformitätserklärung

im Sinne der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG, Anh. II 1. A

Original



Die alleinige Verantwortung für die Ausstellung dieser Konformitätserklärung trägt der Hersteller

Blaser Swisslube AG

Winterseistrasse 22

CH - 3415 Hasle-Rüegsau

In der Gemeinschaft ansässige Person, die bevollmächtigt ist, die relevanten technischen Unterlagen zusammenzustellen

Rolf Schneider

Blaser Swisslube AG

Winterseistrasse 22

CH - 3415 Hasle-Rüegsau

Beschreibung und Identifizierung der Maschine

Produkt	Mischgerät Mini-Jetmix
Typ	EU / US
Seriennummer	Produktionsauftragsnummer - fortlaufende Nummerierung (neu startend bei jedem PA) - zweistellige Jahreszahl
Maschinennummer	diverse
Projektnummer	O-017
Handelsbezeichnung	Emulsionsmischgerät
Modell	Mini-Jetmix
Funktion	Emulsionsmischgerät. Das Gerät wird an das Wasserleitungsnetz angeschlossen. Im Betrieb wird durch den Wasserstrom ein Unterdruck erzeugt und Kühlschmierstoff angesaugt. Über ein Regulierventil kann die Konzentration / das Mischverhältnis von 0 - ca.25% eingestellt werden.

Es wird ausdrücklich erklärt, dass die Maschine allen einschlägigen Bestimmungen der folgenden EG-Richtlinien bzw. Verordnungen entspricht:

2006/42/EG	Richtlinie 2006/42/EG des Europäischen Parlaments und des Rates vom 17. Mai 2006 über Maschinen und zur Änderung der Richtlinie 95/16/EG (Neufassung) Veröffentlicht in L 157/24 vom 2006-06-09
------------	--

Hasle-Rüegsau, 2024-11-15

Ort, Datum

Unterschrift
Rolf Schneider
Project Manager Services Blaser AG

Unterschrift
Benjamin Iseli
Product Manager ABNOX AG

Testez-nous. Ça en vaut la peine.
blaser.com



Notre Outil Liquide. Votre Succès.